

# Bischwihr' infos n°68



## INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

L'école maternelle se prépare à accueillir en septembre prochain les enfants nés en 2021.

Vous pouvez contacter la directrice de l'école par mail : [ce.0681432m@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0681432m@ac-strasbourg.fr) en précisant l'identité et la commune de résidence de l'enfant.

## FRANCE SERVICES

L'équipe « France Services » de Muntzenheim vous accompagne gratuitement dans vos démarches administratives en ligne auprès des différents partenaires.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le bouquet des services s'est élargi, avec l'accès aux aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation des logements : **Ma Prime Rénov'** et **Ma Prime Adapt'**.

Lieu : Bureau de Poste, 12 rue de Colmar à MUNTZENHEIM

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 12h

☎ 03 89 71 71 68

✉ [muntzenheim@france-services.gouv.fr](mailto:muntzenheim@france-services.gouv.fr)



**France**  
**services**



**IMPORTANT**

## NOUVELLE LIMITATION DE VITESSE DANS LA TRAVERSEE DE LA COMMUNE

Vu le flux de véhicules de plus en plus important, de la vitesse excessive dans la traversée du village ainsi que plusieurs plaintes de riverains concernant le manque de sécurité, le conseil municipal en date du 27 novembre 2023 a décidé de limiter la vitesse sur l'ensemble de l'agglomération à 30 km/h à tout véhicule à moteur. Cette limitation concerne toutes les rues.



## COLMAR AGGLOMERATION FINANCE VOS COVOITS' QUOTIDIENS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, Colmar Agglomération soutient financièrement le développement du covoiturage sur son territoire afin d'encourager les automobilistes à partager leurs trajets du quotidien avec l'application **BlaBlaCar Daily**. Grâce à cette aide, les conducteurs percevront en moyenne 2€ à chaque covoiturage et le passager ne dépensera que 0,50€ par trajet.

### Comment ça fonctionne ?

- Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
- L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.
- Le conducteur reçoit une compensation de 2€ à 3€ par trajet et par passager, selon la distance parcourue. Pour les passagers, les 10 premiers trajets sont gratuits, puis au prix unique de 0,50€.

### Quelques exemples d'économies réalisées par les conducteurs

- Colmar > Housen : le conducteur reçoit 2€ et le passager ne débourse que 0,50€ grâce au soutien de Colmar Agglo
- Colmar > Sélestat : le conducteur reçoit 2,5€ et le passager ne débourse que 0,50€ grâce au soutien de Colmar Agglo
- Colmar > Mulhouse : le conducteur reçoit 3€ et le passager ne débourse que 0,50€ grâce au soutien de Colmar Agglo

### 100 € de Prime Covoiturage pour les conducteurs

Les automobilistes qui changent leurs habitudes de déplacement en partageant leurs trajets peuvent également prétendre à la « **Prime Covoiturage de 100 €** » mise en place en janvier 2023 dans le cadre du plan national du covoiturage quotidien.

Pour en bénéficier, les conducteurs partagent pour la première fois dix trajets domicile-travail sur l'application BlaBlaCar Daily. Après quelques vérifications, la plateforme reverse la prime de 100 € directement sur le compte en banque du conducteur, en plus des économies déjà réalisées en covoiturant.





## OPERATION POULES

Colmar Agglomération dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, s'est engagée dans une démarche de réduction des déchets. Elle propose deux poules pondeuses gratuitement aux usagers possédant un poulailler et un espace pour les accueillir.

Depuis le début de l'opération ce ne sont pas moins de 4500 poules offertes par Colmar Agglomération.

### Où retirer votre dossier de demande ?

- ◆ À la Mairie
- ◆ Sur le site internet de Colmar Agglomération : <https://www.agglo-colmar.fr/poules>

**Date limite de dépôt des dossiers : 15 mars 2024.**



## ATELIERS ZERO DECHET

Toujours dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés, Colmar Agglomération, en partenariat avec les communes et différents acteurs du territoire, propose à ses habitants un programme d'atelier zéro déchet renouvelé tous les semestres.

Vous pouvez entre autres fabriquer vos produits ménagers ou cosmétiques, tester les couches lavables, construire des objets en bois de réemploi... autant de thématiques qui sont abordés lors des ateliers organisés tout au long de l'année.

Ouverts à tous les habitants de Colmar Agglomération, ces ateliers sont gratuits et accessibles sur inscription :

<http://inscreven.portail.colmar.fr/inscreven?TYPESITE=zd>

Rendez-vous sur le site : <https://www.agglo-colmar.fr/ateliers-zero-dechet> pour accéder au programme détaillé.

Pour tout renseignement : [prevention.dechets@agglo-colmar.fr](mailto:prevention.dechets@agglo-colmar.fr)

## COLMAR AGGLOMERATION LANCE UNE CONCERTATION POUR DES RECUPERATEURS D'EAU

Colmar Agglomération souhaite proposer aux habitants de son territoire **une aide financière de 80 % pour faciliter l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie**. Afin de cerner au mieux les besoins des habitants, une concertation est mise en place.

L'aide financière de 80% sera prise en charge conjointement par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et Colmar Agglomération. Cette opération sera soumise à la condition que le **bénéficiaire s'engage à débrancher sa gouttière du réseau d'assainissement**.

### La Concertation

Afin de répondre de la meilleure façon aux besoins des habitants, Colmar Agglomération propose au préalable un **sondage en ligne**. Un formulaire est mis en place sur [agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie](http://agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie) jusqu'au 1er mars 2024.

Il recense différents modèles de cuves aux volumes, tailles, formes et couleurs différents, qui permettront d'estimer les besoins des habitants.

Les caractéristiques des modèles ayant obtenu le plus de votes seront inclus dans le marché public qui sera lancé en mars. A l'issue du marché, les modèles retenus seront alors disponibles à la commande.

### Pourquoi récupérer l'eau de pluie?

- **Prévenir la dégradation de l'eau et de l'environnement** en débranchant sa gouttière des réseaux d'assainissement
- **Economiser l'eau potable** en réutilisant l'eau de pluie collectée dans le récupérateur. Cette action contribue à l'atténuation et l'anticipation des effets du changement climatique.



## ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes se tiendront le 9 juin 2024 à la salle des Fêtes de 8h à 19h.

Pour les nouveaux arrivants qui souhaitent pouvoir voter :

- Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mai pour une inscription en ligne.
- Vous avez jusqu'au 3 mai pour une inscription en Mairie.

Les jeunes qui auront atteint l'âge de 18 ans au moment des élections et qui se sont fait recenser sur notre commune n'auront aucune démarche à faire.

### Voter par procuration !

Vous avez la possibilité de voter par procuration en effectuant votre demande via le site : [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

Vous pouvez également prendre contact avec la gendarmerie de Jebnheim au 03 89 71 61 01.



## ACCUEILLENZ UN ENFANT EN VACANCES

Cet été, devenez « famille de vacances » avec Caritas !

Caritas Alsace est à la recherche de familles volontaires pour accueillir un ou deux enfants cet été.

Tout au long de l'année, l'association suit des familles en situation de précarité. Celles-ci ont rarement la possibilité de partir en vacances. Caritas propose à leurs enfants, âgés de 7 à 10 ans, de partir dans des « familles de vacances » bénévoles, pendant deux semaines en été.

**Dates d'accueil pour l'été 2024 : du 9 au 23 juillet ou du 23 juillet au 2 août (au choix).**

Plus d'informations par téléphone auprès de Valeria au 06 23 08 69 75 ou par mail à [AFV@federationcaritasalsace.org](mailto:AFV@federationcaritasalsace.org)



### EN MARS

**Dimanche 3 mars à 9h30**

Tournoi de belote  
Football - Club House

**Dimanche 3 mars à 8h30**

Ouverture de la Pêche  
Etang de Pêche

**Dimanche 17 mars à 10h**

Fête Patronale avec repas  
Conseil de Fabrique - Salle  
des Fêtes  
Eglise Catholique

**Samedi 23 mars à 20h**

Théâtre Alsacien  
Chorale - Salle des Fêtes

### EN AVRIL

**Dimanche 14 avril à 8h**

Marché aux Puces  
Foyer Club

**Du 22 au 26 avril à 9h**

Stage découverte de Foot  
Football - Complexe sportif

### EN MAI

**Lundi 1<sup>er</sup> mai à 8h30**

Pêche des Associations  
Pêcheurs du Ried - Etang  
de Pêche

**Vendredi 17 mai à 19h30**

Réception Maisons Fleuries  
et Nouveaux Habitants  
Salle des Fêtes

**Samedi 18 mai à 8h**

Journée Citoyenne

**Vendredi 31 mai à 16h30**

**DATE MODIFIEE**  
Collecte de Sang  
Donneurs de Sang - Salle  
des Fêtes

